

celui-ci lui conseilla de s'engager, en l'assurant que rien n'était préférable à la profession de soldat ; qu'on n'y avait rien à faire, et qu'on pouvait se divertir depuis le commencement du jour jusqu'à la fin. Philippe, enthousiasmé du tableau que lui fait son camarade, va sur-le-champ signer son engagement, sans penser au chagrin qu'il causera à sa famille. Il ne tarda pas à être puni d'avoir à ce point oublié ce qu'il devait aux auteurs de ses jours.

Le voilà enrôlé et faisant tous les matins l'exercice : ce n'était pas le plus beau du métier, et Philippe commençait à trouver que son camarade ne lui avait pas parlé des inconvénients de la profession. Un jour que ce malheureux avait bu dès le matin avec deux ou trois autres mauvais sujets du régiment, il se présenta à l'exercice dans un état fort peu décent. Le voilà qui ne sait où il en est, et qui fait manquer toutes les manœuvres, parce qu'il voit double, qu'il va de travers et qu'il marche sur les pieds de ses voisins. Le sergent veut le faire sortir des rangs, et le prend par le collet. Philippe ne trouve pas cela bon, tire son sabre et blesse le sergent. Aussitôt on l'arrête, on le conduit en prison ; il est jugé et condamné à mort, pour avoir levé le sabre contre son supérieur.

Le sergent était un brave homme, qui supplia le colonel d'implorer la clémence du roi en faveur du malheureux Philippe, et le roi a bien voulu commuer la peine : en sorte que Philippe se trouve aujourd'hui condamné aux travaux forcés à perpétuité. Je vous laisse à penser quelle est la douleur des parents de ce jeune homme ! Il n'était pas fait pour le déshonneur. Mais suit-on jusqu'où l'on peut aller, quand on se laisse conduire par l'impétérance ? Je ne vois rien de plus digne de pitié qu'un homme qui s'expose à perdre la raison et à se rendre l'égal des animaux. Il me semble plus à plaindre qu'un fou, car l'ivresse est une vraie folie, et je serais bien honteux de m'être rendu fou par ma faute.

Lorsque le père Simon eut fini de parler, il y avait un jeune homme qui pleurait.—Qu'avez-vous donc, mon enfant ? dit Simon de Nantua.—C'est votre histoire qui me donne un bien grand regret, répondit le jeune homme ; car si le pauvre George s'est enivré, j'en suis la cause, et c'est moi qui l'ai défilé à boire. Je ne me serais jamais consolé, s'il lui était arrivé un malheur comme à Philippe.—Eh bien ! reprit Simon de Nantua, je pense que vous ne vous amusez plus à de semblables jeux. Vous voyez que la chose qui en puisse résulter, c'est de se faire du mal et d'aller coucher en prison.

IV. Simon de Nantua est indigné contre ceux qui maltraitent les animaux.

Nous cheminions tranquillement sur la route de Besançon, lorsque, dans un endroit où le grand chemin tournait, nous entendîmes des juréments effroyables et des coups de bâton qui retentissaient jusqu'à nous, quoique nous ne vissions encore rien. En arrivant au détour de la route, nous aperçûmes une charrette énormément chargée, et attelée seulement de deux chevaux : celui du brancard s'était abattu ; et comme apparemment les coups de fouet n'avaient pas suffi pour le relever, le charretier s'était armé d'un bâton cabestan, et frappait à coups redoublés dans les flancs du pauvre animal, qui ne se relevait pas pour cela d'avantage.

Etes-vous fou ? s'écria Simon de Nantua, vous voulez donc tuer cette malheureuse bête ?—Bon, dit le roulier en colère, il ne me manquerait plus que

celà ! Mais le coquin, qui me fait perdre patience depuis une heure, est capable de me jouer le tour de crever au bout.—A sa place je n'y manquerais pas, reprit Simon de Nantua, car j'aimerais mieux être mort que de servir un maître tel que vous. Je lui souhaiterais de tout mon cœur, pour son bonheur et pour votre punition, de ne pas relever de là. Nous allons pourtant vous donner un coup de main ; mais c'est bien par pitié pour votre cheval, et non par intérêt pour vous.—Que ce soit pour la raison que vous voudrez, je ne vous demande que de m'aider à sortir d'embaras, répondit le brutal.

Nous nous efforçâmes en effet de soulever le brancard, et, pendant ce temps, quoi que pût dire le père Simon, le cheval recevait autant de coups de pied dans le ventre que le charretier articulait de gros jurons. Le pauvre animal se remit enfin sur ses jambes, en faisant un dernier effort ; mais ce ne fut pas pour longtemps. Il était essoufflé et permettait souffrir de tout son corps. Le sang sortait de plusieurs plaies que lui avait faites le bâton. Au premier coup de fouet, il veut faire un pas, chancelle, tombe de nouveau ; et, pour cette fois, il est inutile de chercher à le relever, car il vient d'expirer.

Alors le roulier est au comble de la colère. Que vais-je devenir ? Il faut que je sois rendu demain à Besançon : je suis responsable de l'arrivée des marchandises que je porte. Voilà déjà un cheval perdu et je vais perdre encore le fruit de mon voyage si je n'arrive pas à temps. Scélérat de cheval !—Ceci est excellent dit Simon de Nantua ; vous tuez votre cheval, et vous vous plaignez de lui ! Que voulez-vous qu'il fit de plus que de mourir à votre service ? Ceux qui sont cruels envers les animaux, et qui, oubliant que ces êtres sentent et souffrent comme nous, les maltraitent sans utilité, devraient penser au moins qu'il faut ménager le serviteur dont on a besoin.—Tout cela est fort bon ; mais comment ferai-je ; à présent pour continuer ma route ?—C'est ce que je ne sais pas ; et tout ce que nous pourrions faire pour vous, ce sera de vous envoyer des chevaux du plus prochain village. Prenez patience en attendant ; réfléchissez à ce qui vient de vous arriver, et tâchez de ne pas tuer votre second cheval. Adieu.

Tout en nous éloignant, nous l'entendions tempêter encore. Le père Simon était indigné, et ses yeux brillaient sous ses sourcils blancs, en me parlant de ce que nous venions de voir. J'ai toujours remarqué, dit-il, que les hommes qui traitent les animaux avec cruauté sont de méchantes gens. Celui qui voit sans peine souffrir un cheval ou un chien n'est pas éloigné d'être insensible aux souffrances de son semblable ; et quant on s'accoutume à faire du mal aux bêtes, on en fera bientôt aux hommes. Il y a des pays où la cruauté envers les animaux est considérée comme un délit et punie par les lois : ceci me paraît fort sage. Mais chez nous, où cet usage n'existe pas, je voudrais que l'opinion publique s'élevât au moins d'une manière efficace contre ce genre de barbarie ; et qu'un homme fût couvert de honte pour avoir maltraité sans nécessité un cheval ou un chien, de même pour avoir frappé tout être plus faible que lui, qui ne sait ou ne peut pas se défendre. Je me tromperais fort si l'homme que nous venons de voir n'était aussi lâche qu'il est cruel. Mais au reste n'en parlons plus, puisqu'il s'est trouvé sitôt puni de sa brutalité par le fait de cette brutalité même.